

Berni Infos



Dans ma commune

Police p.6-7

Social

Bourses d'études p.10



Collège

3

Édito
Permanences du Collège communal

Dans ma commune

4 à 8

Démontage des sirènes SEVESO
Prévention incendie
Enseignement
Police
Notre administration

Social

9 à 10

Égalité des chances - Bernissart, Commune amie des aînés
Semaine des aidants proches
Point écoute jeune par Infor Jeunes Tournai
Bourses d'études
AMO Graine

Environnement et travaux

11 à 16

Verdurisation du cimetière de Ville-Pommeroeul
Nouvelle voirie à Ville-Pommeroeul
Ipalle
Protection des hérissons
PNPE
Ambassadeurs de la propreté
Énergies renouvelables - Nouvelles dates
Cours d'eau
Mobilité
CRIE

Se détendre

17 à 18

Centre Omnisports du Préau
Amadeus
La Wapi à vélo, cartes points-noeuds vélo
Découvertes en Wallonie picarde

Patrimoine et culture

19 à 20

Musée de l'iguanodon
Ça pousse à la bibliothèque
Balades gourmandes à Blaton
PCDR

Entreprendre à Bernissart

21

Le goupil file, les cocottes tricotent

Agenda

22

Liste des activités et festivités locales

Flash-back

23



Édito

Chères Bernissartoises,
Chers Bernissartois,

Nous voilà à l'aube de l'été qui devrait annoncer des journées ensoleillées et des moments de farniente.

Croisons les doigts !

De la chaleur naturelle pour réchauffer nos cœurs, alors que certains se remettent difficilement des dommages causés par la pandémie.

Le collège reste prudent dans l'organisation de festivités pour les mois à venir mais souhaite que chacun-e puisse profiter des événements qui fleuriront sans doute petit à petit dans l'entité tout en continuant de respecter les consignes sanitaires essentielles.

Été rime aussi avec fruits et légumes de saison, cultivés et récoltés dans nos jardins notamment.

Si nous devons acheter ces denrées, pensons à nous rendre chez les producteurs de notre région qui cultivent la terre avec passion !

Ils nous vendront des aliments savoureux et locaux. Rien de tel qu'une tomate qui a mûri sur pied, à quelques rues de chez nous !

Finalement, profitons de cette ambiance de vacances pour nous (re)poser et pour s'offrir l'un ou l'autre moment réjouissant : déguster une glace au soleil, regarder un enfant apprendre à rouler à vélo, aller à la pêche, profiter d'un spectacle en plein air, retrouver des amis autour d'un barbecue.

Bel été !

L'équipe du Collège communal

Permanences du Collège communal

Les coordonnées des conseillers communaux et de CPAS sont consultables sur : www.bernissart.be.



Roger VANDERSTRAETEN - Bourgmestre

Permanences : le 29 septembre de 14h à 16h.

UNIQUEMENT sur rendez-vous au 069/59.00.62.

GESTION DU PERSONNEL, INFORMATIQUE, TRAVAUX, PARCS, PLANTATIONS, TOURISME, KERMESSES, ÉVÈNEMENTS, POLICE, PRÉVENTION, SÉCURITÉ, POMPIERS, PROTECTION CIVILE, VOIRIES, ÉCONOMIE SOCIALE, ALE, ADL, AFFAIRES ÉLECTORALES, PCS, MARCHÉS, ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES GENRES, COMMUNE AMIE DES AÎNÉS, ÉTÉ SOLIDAIRE, URBANISME.



Kheltoum MARIR - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0496/96.49.30

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL, POPULATION, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR L'ENTITÉ, FÊTES ET RÉCEPTIONS, JUMELAGE, COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, CRÈCHES, PETITE ENFANCE, NOCES, JUBILAIRES.



Maud WATTIEZ - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0476/60.69.80

RELATIONS PUBLIQUES, INFORMATION, RENSEIGNEMENTS, COMMUNICATION, LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS, ÉCO-QUARTIERS, LOGEMENTS SOCIAUX, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, BIEN-ÊTRE ANIMAL, TRANSITION : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE, CIMETIÈRES, PARTICIPATION CITOYENNE, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE, PATRIMOINE, POLITIQUE DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, PCDR, SALLES ET MAISONS DE VILLAGE, COMITÉS DE QUARTIER.



Luc WATTIEZ - Échevin

Permanences : sur rendez-vous au 0475/29.26.84

BUDGET, FINANCES, CULTURE, ASSOCIATIONS, FOLKLORE, BIBLIOTHÈQUE, CLASSES MOYENNES, COMMERCES, PME, ENTREPRISES, MAISON RURALE (programmation), TUTELLE CPAS, EMPLOI.



Marina KELIDIS - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0478/08.12.71

ENSEIGNEMENT, SANTÉ PUBLIQUE, HYGIÈNE, SPORTS, INFRASTRUCTURES SPORTIVES, CULTES, FABRIQUES ÉGLISES, GARDERIES, ÉCOLES DES DEVOIRS, ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE, COMITÉ DES AÎNÉS.



Claude MONNIEZ - Président du CPAS

Permanences : sur rendez-vous au 0472/69.75.03

OEUVRES SOCIALES, JEUNESSE, CONSEIL DES ENFANTS, POLITIQUE FAMILIALE, CONCERTATION SYNDICALE, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, APRÈS-MIDI DES SENIORS, LOGEMENT BERNISSARTOIS, PLAINES DE VACANCES, COMMISSION AGRICOLE, PENSIONS, SOCIÉTÉS PATRIOTIQUES ET MONUMENTS, CAMPING.

Démontage des sirènes SEVESO

Nous portons à la connaissance de la population que les sirènes d'alerte électroniques installées sur le territoire de la commune ont été démontées durant le mois de mars 2021.

Ces sirènes électroniques, situées à proximité d'entreprises Seveso (dans lesquelles des matières dangereuses sont produites ou stockées), étaient soumises à un test sonore qui avait lieu chaque trimestre.

Le Gouvernement a pris la décision de remplacer ce réseau de sirènes électroniques par le système BE-Alert.

Il s'agit d'un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en cas de situation d'urgence.

Les informations sont transmises par appel vocal, SMS ou e-mail.

De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie).

Inscription et renseignements sur le site : www.be-alert.be.

Vous pouvez également vous préparer à faire face à une situation d'urgence.



Retrouvez tous les conseils sur le site www.info-risques.be.

Prévention incendie

Si l'été est synonyme de bons moments passés à l'extérieur à organiser un barbecue entre amis, ces soirées conviviales peuvent également être la source de dangers. Suivez bien les conseils exprimés ci-dessous afin d'éviter tout accident.

- Désignez une personne sobre qui va s'occuper du barbecue.
- Prenez soin d'éloigner les enfants et/ou les animaux. Aussi, évitez de placer votre barbecue trop près d'objets inflammables tels qu'une tonnelle, un parasol, ... En effet, le vent pourrait faire s'envoler des braises qui pourraient y mettre le feu.
- Utilisez le bon matériel : charbon, allume-feu, cheminée, ... Tout le matériel est prévu à cet effet et vous évitera de prendre des risques inutiles avec de l'alcool à brûler par exemple.
- Disposez votre barbecue sur une surface stable et plane, de préférence en béton.
- Si vous utilisez un barbecue au gaz, vérifiez le bon état du tuyau. Ils peuvent se fissurer ou devenir poreux avec les années. Une date de péremption est en principe notée dessus pour que vous puissiez vérifier.
- Si vous utilisez un barbecue électrique, éloignez-le des points d'eau et déroulez entièrement le fil. Veillez aussi à ce qu'on ne puisse pas trébucher.

Et si quelque chose arrive ?

- Si quelqu'un se brûle, éloignez la victime du point chaud et appliquez la règle des 3x20 : faites couler de l'eau tiède (+/- 20°C) pendant 20 minutes sur la brûlure, avec le membre à 20 cm du jet.
- Si les vêtements ont pris feu, recouvrez la victime avec une veste, un tissu ou une couverture (anti-feu, idéalement).
- Si la brûlure est plus grande qu'une pièce de 2 euros, consultez un médecin.
- Si elle est plus large qu'une main, appelez d'office les services de secours au numéro européen unique, le 112.
- Ne donnez ni anti-douleur, ni à boire ou à manger.

Des questions ?

Contactez le service de prévention incendie à l'adresse cpi@zswapi.be.



Enseignement

Après-midi découverte des 7 implantations communales

Un moment propice à l'échange et à l'information pour les parents désireux d'inscrire leur-s enfant-s dans nos écoles :

- visite des locaux ;
- rencontre avec l'équipe pédagogique ;
- découverte des méthodes d'apprentissage ;
- informations sur le fonctionnement de l'établissement ;
- inscriptions.

Nous vous accueillerons :

Blaton : vendredi 27 août de 13 à 16h pour les 2 implantations (rue de Condé, 84 et rue des Écoles, 26).

Pommeroeul et Ville-Pommeroeul : vendredi 27 août de 14 à 17h pour les 2 implantations (Place des Hautchamps, 5 et Place de Ville, 1).

Section maternelle de Bernissart : vendredi 2 juillet de 14 à 18h (rue Négresse, 32).

Section fondamentale d'Harchies : mercredi 25 août de 10 à 12h et de 15 à 18h (rue Buissonnet, 32).

Section primaire de Bernissart : vendredi 27 août de 14 à 18h (rue Lotard, 16).

Pour les inscriptions :

- les 1^{er} et 9 juillet sur rendez-vous ;
- du 16 au 23 août sur rendez-vous ;
- les 26 et 30 août sur rendez-vous.

Contacts :

- Pommeroeul et Ville-Pommeroeul : Mme Jancys Catherine, directrice : 065/62.05.26 - direction.ecolevp@skynet.be.
- Bernissart et Harchies : Mme Deramaix Anne-Sophie, directrice : 069/57.61.43 - ecole.bernissart@skynet.be.
- Blaton : Mme Thaon Stéphanie, directrice ff : 069/57.75.83 thaonstephanie74@gmail.com.



Écoles libres 2 implantations

École libre Saint-François

- Travail collaboratif avec les parents et guidance active ;
- conseil des enfants ;
- tri des déchets, sensibilisation à une nourriture plus saine, création d'un verger ;
- dès la 3^e maternelle, utilisation de tablettes I-Pad pour faciliter les apprentissages, accompagner les enfants en difficulté, initier chacun aux outils numériques ;
- cours d'anglais et de néerlandais dès la 3^e maternelle ;
- classes de dépaysement.

Votre enfant va bientôt rentrer à l'école maternelle ? Nous vous invitons à une après-midi découverte le mercredi 25 août de 14h à 17h (découverte libre des locaux, rencontre avec l'enseignant, ...) Au programme : découverte libre de l'école et de la classe d'accueil, rencontre avec l'enseignante et la puéricultrice, découverte des projets en cours à l'école, de la façon de travailler,...

Infos :

École Saint-François - Rue Buissonnet, 22 à Harchies, 0475/51.55.13 - www.ecole-st-francois-harchies.be.



École libre de Blaton

- École rénovée, dans un cadre verdoyant, pour le bien-être des enfants ;
- une ambiance familiale, une équipe éducative dynamique, des enseignants à l'écoute ;
- sensibilisation dès la maternelle, au bon équilibre alimentaire : participation au programme « fruits et légumes » à l'école ;
- cours de natation dès la deuxième maternelle ;
- maîtrise de l'outil informatique : projet cyberclasses dès la deuxième maternelle, ordinateurs et tablettes ;
- repas complets ;
- garderie : le matin dès 7h30, le soir jusque 17h30.

Inscriptions :

Du 1^{er} au 6 juillet, du 17 au 21 août et du 24 au 31 août sur rdv.

Infos :

École libre de Blaton - Rue de Basècles, 1 à Blaton, 069/57.61.71 - www.ecolelibredeblaton.blogspot.be.

Police

Répartition des agents de quartiers de la proximité Bernissart

Bernissart 1

Aucun pour l'instant - TEL : 069/59.02.10

Bernissart (Place de) - Blaton (Rue de) - Château (Rue du) - Dussart (Rue) - Fraity (Rue du) - Grande (Rue) - Jules Créteur (Place) - Kéverlèches (Rue) - Lotard (Rue) - Marais (Rue du) - Sarin (Rue) - Tilleuls (Rue des).

Bernissart 2

VERBIST Johann - TEL : 069/59.02.10

Bernissart Lac - Bouleaux (Allée des) - Carlier (Cité) - Fontaine Madame (Cours de la) - Iguanodons (Rue des) - Moulin Blanc (Chemin du) - Négresse (Rue) - Peupliers (Allée des) - Platanes (Allée des) - Pommeroeul (Canal de) - Pont de Pierre (Rue du) - Progrès (Rue du) - Royer (Cité) - Sorbiers (Rue des) - Sénéchal (Rue) - Valenciennes (Rue de) - Wauters (Cité).

Harchies

PENNEQUIN Hélène - TEL : 069 /59.02.10

Albert 1^{er} (Rue) - Attrape (Rue de l') - Baille du Renard (Rue) - Brunehaut (Chaussée de) - Buissonnet (Rue du) - Calvaire (Rue du) - Camping du Préau - Charbonnage (Coron du) - Combattants (Rue des) - Courbée (Rue) - Courte (Rue) - Croix (Place) - Ecluse - Emile Vandervelde (Place) - Industrie (Rue de l') - Jardin (Cité) - Maladrerie (Rue de la) - Marquais (Rue) - Mûriers (Rue des) - Nature (Chemin de la) - Place (Rue de la) - Planche (Rue de la) - Pont Gris (Rue du) - Préaux (Rue des) - Rivage (Rue du) - Saint Roch (Rue) - Sartis (Rue des) - Stambruges (Rue de) - Trieu Magdelon (Rue).

Pommeroeul

DUQUESNE Ophélie - TEL : 069/59.02.10

Anges (Rue des) - Anglais (Quai des) - Arthur Cantillon (Rue) - Belle-Vue (Chaussée de) - Curé (Rue du) - Distillerie (Quartier de la) - France (Rue de) - Harchies (Rue d') - Hautchamps (Place des) - Levecq (Rue) - Louis Langlois (Rue) - Martyrs (Place des) - Mottelette (Chemin de la) - Notre-Dame (Rue) (1 à 37) - Oies (Rue des) - Petit Crespin (Rue du) - Rieu (Quai du) - Tanneurs (Rue des) - Ville (Rue de).

Ville-Pommeroeul

DUQUESNE Ophélie - TEL : 069/59.02.10

Belle-Vue (Chaussée de) - Bosquet (Chemin du) - Brochettes (Chemin des) - Cernée (Rue) - Charbonniers (Rue des) - Chièvres (Rue de) - En Bas (Rue d') - Garde (Rue de la) - Gare (Rue de la) - Grippet (Chemin du) - Happart (Chemin du) - Hautrage (Rue d') - Mons (Route de) - Mouligneaux (Rue des) - Moulin (Rue du) - Orange (Chemin d') - Princesse (Avenue de la) - Saint-Brice (Rue) - Saint-Ghislain (Chemin de) - Station (Place de la) - Vieux-Rond (Chemin du) - Ville (Place de).

Blaton 1

SPITALIERI Bruno - TEL : 069/59.02.10

Ath (Canal d') - Aulnes (Quartier des) - Bas Chemin (Rue du) - Bon Air (Quartier) - Borremans-Michelet (Quartier) - Bruyères (Quartier des) - Condé (Rue de) - Drève (Rue de la) - Emile Carlier (Rue) - Enfer (Rue de l') - Fayt (Rue du) - Ferrer (Rue) - Florian Duc (Rue) - Garennes (Sentier des) - Genêts (Impasse des) - Haute (Rue) - Hôpital (Rue de l') - Impératrice (Place de l') - Mont d'Or (Rue du) - Montagne (Rue de la) - Pan (Rue du) - Paul Pastur (Rue) - Perdue (Rue) - Pierre Lemoine (Rue) - Pommeroeul (Canal de) - Quenic (Rue du) - Résistance (Place de la) - Risquetout (Rue) - Royal (Chemin) - Sapins (Rue des) - Wallonie (Quartier de la).



Blaton 2

WILLIAUME Dorothée - TEL : 069/59.02.10

Aisette (Rue de l') - Ath (Rue d') - Barque (Rue de la) - Basècles (Rue de) - Blaton (Place de) - Bonsecours (Rue de) - Bois (Rue du) - Brouillard (Rue) - Ecoles (Rue des) - Eglise (Rue de l') - Ellezelles (Rue d') - Epine (Rue de l') - Europe (Avenue de l') - Emile Royer (Place) - Fraternité (Rue de la) - Gare (Quartier de la) - Grandglise (Rue de) - Groseillers (Résidence des) - Impératrice (Place de l') - Joseph Wauters (Rue) - Jules Destrée (Rue) - Haies (Chemin à) - Lebeau (Rue) - Mutualité (Rue de la) - Meuris Marais (Rue) - Paix (Rue de la) - Pâtures (Rue des) - Pavillon (Rue du) - Pire (Chemin du) - Péruwelz (Rue de) - Quevaucamps (Sentier de) - Station (Rue de la) - Vieux-Fours (Rue des).

Quelques extraits de notre Règlement général de police

Article 104 - Comportements malveillants et attitudes inciviques

Il est interdit sur le territoire de la commune :

1. de dégrader ou d'abîmer les pelouses et talus, de franchir et de forcer les clôtures et grillages, de dégrader les massifs, de prendre des oiseaux ou de détruire les nids, de jeter quoi que ce soit dans les bassins, étangs et plans d'eau sans autorisation de l'autorité compétente ;
2. de se baigner dans le canal, les fontaines, cours d'eau et étangs publics ;
3. de secouer les arbres et arbustes et d'y grimper, ainsi que d'arracher, d'écraser ou de couper les plantes et les fleurs ;



Police

4. de se coucher sur les bancs publics ou de s'asseoir sur les dossiers ou encore de déposer ses pieds sur l'assise des bancs publics ;
5. de laisser les enfants sans surveillance ;
6. de circuler dans les endroits où l'interdiction de circuler est indiquée par des écriteaux ;
7. de circuler au moyen d'un véhicule motorisé ou non dans les squares, parcs et jardins publics. Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules affectés aux travaux d'utilité publique, aux véhicules d'urgence, de secours, des forces de l'ordre et aux véhicules munis d'une carte d'accès ou d'une autorisation apposée à l'intérieur du véhicule de manière visible dont le modèle sera défini par l'administration communale ;
8. de stationner des véhicules dans les squares, parcs et

- jardins publics sauf autorisation écrite accordée par le Bourgmestre. Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules de secours, d'urgence, des forces de l'ordre ainsi qu'aux véhicules affectés aux travaux d'utilité publique ;
9. de pique-niquer, d'allumer un barbecue aux endroits non appropriés.
10. de se conduire d'une manière contraire à l'ordre ou à la tranquillité publique ;
11. de jouer, patiner ou circuler sur les cours d'eau, étangs lorsqu'ils sont gelés ;
12. de pêcher dans les bassins, étangs et plans d'eau sauf autorisation du Bourgmestre ;
13. de camper sauf aux endroits autorisés ;
14. d'occuper à d'autres fins un emplacement de stationnement prévu pour la recharge de véhicules électriques ;
15. de porter, dans les lieux publics, une tenue vestimentaire pouvant affecter l'ordre public : à titre d'exemple, seulement vêtu d'une tenue de bain, de sous-vêtements ou le torse dénudé. La tenue vestimentaire revêtue doit être, de tout temps, décente et conformes aux bonnes moeurs. Cette interdiction ne s'applique pas dans certains lieux publics où une tenue spécifique est imposée (exemple: bassin de natation...) ainsi que lors d'activités commerciales, culturelles, sportives et touristiques telles que des défilés organisés, le carnaval, etc. ;
16. de circuler à vélo ou en cyclomoteur dans les allées, sur les pelouses et les parterres des parcs communaux.
Un maintien digne et un comportement correct sont obligatoires.

Article 107 - Engins à moteur

Il est interdit sur le territoire de la commune d'employer notamment des pompes, tronçonneuses, appareils de pulvérisation, tondeuses à gazon, motoculteurs, appareils/engins à moteur à explosion ou électrique (tels que coupe bordures, etc.), ou autres et jouets (actionnés par moteur à explosion), entre 20 heures et 8 heures.

Il est aussi interdit de procéder habituellement sur la voie publique aux mises au point bruyantes d'engins à moteurs quelle que soit leur puissance.

Les dimanches et jours fériés, cette interdiction s'applique de 0 à 9 heures et de 12 heures à 24 heures.

À l'usage, le niveau de bruit émis par ces engins ne peut jamais dépasser le seuil imposé par la loi et les décrets aux fabricants ou aux importateurs.

Les agriculteurs utilisateurs d'engins agricoles et les services d'utilité publique ne sont pas visés par la présente disposition.



EECKHOUT Pascal
Commissaire
Zone de police Bernissart
Péruwelz - 069/77.20.57

Notre administration



Khadija Bouamoud est animatrice dans le cadre du service Égalité des chances et du projet « Bernissart, commune amie des aînés ». Elle accueille toujours avec le sourire les seniors qui fréquentent les activités de la Fermette du Préau.

Peux-tu nous expliquer ton travail ?

Je suis chargée de coordonner les activités qui se déroulent à la Fermette du Préau et qui sont destinées aux seniors actifs. J'assure le volet administratif, je réponds à toute demande d'informations par mail ou par téléphone, j'accueille les personnes qui se présentent pour les cours et ateliers, je prépare les salles et installe si nécessaire le matériel adéquat, je débarrasse. Pour résumer, je veille à la bonne organisation du programme d'animations.

Lorsque l'initiative « Bernissart, commune amie des aînés » a été lancée en 2007, l'objectif était de rompre l'isolement de la personne âgée. Est-on toujours dans la même philosophie ?

L'ADN de ce projet, subventionné par le Plan de Cohésion sociale, est de maintenir et faciliter l'accès à des activités physiques et de loisirs à coût réduit et dans le respect de la diversité.

Il a évolué vers une dimension plus intergénérationnelle : les activités sont depuis longtemps ouvertes à tous, l'idée étant surtout de créer du lien... Notre public-cible reste évidemment les plus de soixante ans et donc, oui, absolument, l'objectif initial est toujours d'actualité, encore plus avec la crise sanitaire qui nous a éloignés des uns et des autres pendant de longs mois.

Pour certains de nos adhérents, les activités à la Fermette représentent les seules occasions de contacts sociaux... Autant dire que nous avons hâte de reprendre le rythme normal des ateliers et de nous retrouver, même si pendant le confinement, nous avons eu l'occasion de prendre des nouvelles.

Quel esprit règne à la Fermette ?

C'est presque une famille ! À l'atelier « tricot », il y a toujours un anniversaire à fêter ! Pour Noël, on décore le sapin et on partage un repas cougnolles. Il y a beaucoup de convivialité, de bienveillance, d'ouverture à l'autre.

On intègre naturellement les personnes moins valides ou présentant un handicap. À titre d'exemples, des résidents de l'Espéranderie ont déjà eu l'occasion de participer à certains de nos ateliers « chants » ou alors, si une personne n'a pas de moyen de locomotion, on organise un covoiturage.

On te sent très investie...

On ne se refait pas ! Je suis aide-soignante, j'ai travaillé auparavant dans des homes et en soins palliatifs et c'est dans ma nature d'être attentive aux besoins des autres et d'y répondre. Quand je suis arrivée à Bernissart en 1997, je me suis impliquée dans la vie du quartier du Préau, en devenant bénévole pour l'asbl AMO Graine et dans le cadre d'un projet qui s'appelait « Femmes immigrées : sortir de la cité ». J'organisais déjà des activités pour encourager la rencontre entre les cultures et créer des échanges entre différents publics. Mon travail actuel, c'est juste une belle continuité !



Égalité des **chances** Bernissart, Commune **amie** des aînés

Dans l'attente d'indications précises, les ateliers resteront suspendus à l'exception de la marche et la pétanque.

Gymnastique/Sport

Pétanque à la Fermette du Préau

- Les mercredis de 14h à 16h (12 personnes maximum).

Inscription obligatoire auprès de Sébastien 069/81.10.17.

Marches

- Les jeudis à 15h : Itinéraires de +/- 6 km.
- Le 22/07 : départ à la Fermette du Préau à Bernissart.
- Le 26/08 : départ à la Mer de Sable à Grandglise.
- Le 23/09 : Marche à la mer (inscription obligatoire).

Ateliers informatiques et Cybernibus

Infos

Khadija : 069/21.35.60 - 0470/10.32.29
 Josiane : 069/81.10.12
 Antonia : 069/81.10.16

Semaine des aidants proches

Qu'il s'agisse d'un parent, du conjoint, de l'enfant, du frère, de la sœur, du voisin, certaines personnes apportent quotidiennement ou plusieurs fois/semaine leur aide à un de leurs proches qui a perdu en autonomie à cause d'un handicap, de l'âge, d'une démence, d'un problème psychique, d'une maladie aiguë.



Un investissement qui semble naturel pour ces personnes qu'on appelle « aidants proches » mais qui peut parfois les dépasser...

À cette occasion, pour les sensibiliser à la valeur cruciale de leur rôle et les informer des différents services qui peuvent les soutenir, une ou plusieurs activités vous seront proposées à Bernissart la semaine du 04 au 10 octobre 2021.

Le programme de la Semaine des Aidants Proches sera disponible dans le courant du mois de septembre. Encore un peu de patience !

- Vous êtes aidant proche et vous souhaitez disposer d'informations sur cette semaine ? Savoir quelles sont les activités organisées à Bernissart et avec quelles modalités ? Soumettre des idées ?
- Vous êtes professionnel, et vous souhaitez faire connaître votre activité auprès des aidants ? Vous êtes un mouvement associatif (bénévoles...) et vous souhaitez informer sur votre/vos activité-s ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Infos

Plan de Cohésion Sociale
 069/59.00.60
glory.hoslet@bernissart.be

Point écoute **jeune** par Infor Jeunes **Tournai**

Une initiative d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes et les étudiants

Afin de réagir à la crise sanitaire et à ses conséquences sur la vie sociale et le bien-être des jeunes, une ligne d'écoute est créée et leur est dédiée, le but étant de permettre aux jeunes de parler de ce qu'ils vivent et des difficultés qu'ils rencontrent.

Des écoutants sont disponibles afin de répondre à leurs besoins soit via une écoute téléphonique ou lors d'entretiens physiques. Ces dispositions sont gratuites, rapides et confidentielles.

Le numéro d'appel : 0479/86.88.66.

Quand ?

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Les écoutants sont des travailleurs psycho-sociaux volontaires habitués à l'écoute des jeunes. Ils sont issus de différents services actifs dans la région, et qui collaborent sur ce projet.

Par ailleurs, des partenariats se mettent en place pour accompagner le travail réalisé par ce point écoute, dans l'objectif de rencontrer au mieux les besoins des jeunes. Infor Jeunes offre bien sûr toutes ses ressources déjà existantes (informations, orientations, services).

Les échanges peuvent également se faire via WhatsApp ou Messenger. Si le jeune le souhaite, il peut être reçu pour une ou deux rencontres directement dans les locaux d'Infor Jeunes, situés au 4/6 rue Saint-Martin à Tournai. La discrétion est assurée.

Si nécessaire et selon la demande du jeune, il pourra être orienté vers un service spécialisé adapté à son besoin.



Lise Sauvage
pointecoutejeune@gmail.com

Bourses d'études

Accéder aux études secondaires et supérieures

Si votre famille a des revenus modestes, vos enfants peuvent recevoir une aide financière pour suivre des études secondaires ou supérieures. Le montant varie selon les revenus, la composition du ménage, le niveau d'études et selon que l'élève est interne ou externe.

Comment ça marche ?

Vous devez introduire un formulaire à partir de juillet et jusqu'au 31 octobre de l'année scolaire académique concernée. Les formulaires sont traités par ordre d'arrivée chronologique.

Où téléphoner, où demander ?

À la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction des Allocations et Prêts d'Études
02/413.37.37 (N° vert gratuit)
<https://allocations-etudes.cfwb.be>



À Bernissart, des services (sur rdv uniquement) peuvent vous aider à introduire le formulaire :

- AMO Graine : 0474/29.41.69 ou 0477/16.37.89
- CPAS : 069/59.06.60

AMO Graine

À la recherche d'un job étudiant ? Besoin de parler ? Tu recherches une activité pendant les vacances ? Besoin de te divertir ?

L'AMO Graine peut t'aider... Suis notre page Facebook et Instagram pour être informé des activités de l'été à Bernissart ou téléphone-nous au 0474/29.41.69.

Verdurisation du cimetière de Ville-Pommeroeul



Depuis juin 2019, les communes ne peuvent plus utiliser de pesticides pour l'entretien des espaces publics. Dans les cimetières, l'option retenue est celle de la verdurisation, c'est-à-dire des aménagements végétalisés permettant de réduire le désherbage mécanique et/ou manuel. Des travaux dans ce sens ont récemment eu lieu au cimetière de Ville-Pommeroeul.

L'allée principale reste inchangée pour continuer de permettre aux camions et autres engins d'avoir accès au cimetière, jusqu'au bout.

En ce qui concerne les allées latérales, une couche de graviers (env. 5 cm) a été enlevée et des terres arables ont été ajoutées afin de semer un gazon à croissance lente.

Pour les entre-tombes, une couche de graviers a également été retirée, des terres arables ajoutées et un tapis de sedum (variété de succulentes utilisées pour ses qualités couvrantes et d'entretien facile) a été placé.

Dans la mesure du possible et afin de garantir une bonne germination de l'ensemble des végétaux, les utilisateurs sont invités à limiter au maximum le piétinement des zones semées et récemment aménagées.

À terme, la déambulation sera évidemment possible partout, toujours en évitant un piétinement intempestif du sedum.

D'ici quelques semaines, ce cimetière devrait jouir d'un environnement verdoyant et naturel, plus facile à entretenir.

Nouvelle voirie à Ville-Pommeroeul

Dans le cadre d'une création de voirie qui doit être effectuée entre la rue d'En Bas et la Chaussée de Belle-Vue à Ville-Pommeroeul, le collège communal souhaiterait recueillir l'avis de la population concernant le nom à lui attribuer.

Toute proposition est donc la bienvenue pour autant qu'elle soit étayée et qu'elle corresponde aux critères établis par la Section wallonne de la Commission royale de toponymie et de dialectologie (que vous pouvez recevoir par mail sur simple demande auprès du Service urbanisme).

Les suggestions seront à envoyer à Marie-Eve Ninane : marie-eve.ninane@bernissart.be ou à déposer à l'administration communale, Service urbanisme, rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart pour le 15/08/21 au plus tard.



Guide pratique des recyparcs

C'est LE document indispensable au tri des déchets : le guide pratique des recyparcs, jusqu'ici distribué sous forme de petit livret, est désormais disponible aussi sous forme d'application.



En scannant le QR code, les citoyens auront accès, de façon simple et intuitive, à une foule d'infos pratiques : déchets acceptés et refusés dans les différents flux, consignes et conseils lors de leurs visites au recyparc...

Le QR code est visible dans tous les recyparcs de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut, sur www.ipalle.be et la page Facebook Ipalle - Vers un territoire Zéro Déchet.

Pas de mégot dans mon caniveau !

Vous ne jetez pas vos mégots de cigarette dans votre salon ? Ne les laissez pas non plus tomber dans la rue ! Pas de poubelle en vue ? Procurez-vous un cendrier de poche, en vente au prix de 1 € dans les recyparcs Ipalle.

Abandonner son mégot sur la voie publique et l'écraser du bout de sa semelle est pour certains fumeurs un geste automatique, presque anodin. Mais peu d'entre eux mesurent la nocivité de cette attitude sur l'environnement.

Les mégots de cigarette libèrent en effet des produits chimiques et des métaux lourds qui, lorsqu'ils sont jetés sur le sol, se diffusent dans la terre ou se retrouvent dans les réseaux d'égouttages. Quelques minutes suffisent pour en griller une mais des années sont nécessaires pour que ces substances se décomposent complètement dans la nature.

Ils engendrent en outre des coûts supplémentaires dans la maintenance des stations d'épuration des eaux usées. Un mégot peut polluer 500 litres d'eau !

Enfin, les mégots de cigarettes représentent une réelle nuisance en terme de propreté des quartiers de nos villes et de nos villages.

Vous pouvez vous procurer dans les recyparcs des **cendriers de poche** au prix de 1 €.

Le service Environnement peut toutefois vous en donner gratuitement, dans la limite des stocks disponibles, en répondant simplement à cette question pour le 31 juillet 2021 au plus tard : combien de litres d'eau peut polluer un mégot ?

Votre réponse est à transmettre à l'adresse mail : service.environnement@bernissart.be en n'oubliant pas de mentionner vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse) ou via le coupon réponse ci-dessous à renvoyer à l'attention du Service environnement - 76 rue du Fraity à 7320 Bernissart. Une seule participation par personne, les gagnants seront prévenus par mail ou courrier dans le courant du mois d'août 2021. Les lots seront à retirer à l'administration communale, Place de Bernissart n°1 à 7320 Bernissart du 15/09 au 30/09 inclus sur présentation de votre carte d'identité.



Concours cendriers de poche

Nom

Prénom

Adresse

Combien de litres d'eau peut polluer un mégot ?

.....

En envoyant le mail ou le coupon réponse, les participants acceptent que les informations saisies soient utilisées pour les recontacter dans le cadre de ce concours.



Protection des **hérissons**



Utilisez votre robot-tondeuse de 10h à 17h

Depuis le début du printemps, les centres de revalidation des espèces animales vivant à l'état sauvage (CREAVES) font face à un afflux de hérissons blessés, essentiellement par les lames de robots-tondeuses. Gravement mutilés, leur taux de survie est extrêmement faible. Face à cette nouvelle problématique en matière de Bien-être animal, il est important d'adapter l'utilisation de ces engins pour protéger cette espèce déjà fortement menacée.

Que faire pour protéger les hérissons ?

- Il est possible de trouver un compromis entre confort d'entretien des pelouses et protection de la faune sauvage en programmant les robots-tondeuses. La période d'activité du hérisson s'étendant entre la fin de journée et l'aube, il est conseillé de les faire fonctionner en dehors de cet intervalle, soit entre 10h et 17h.
- Robot ou pas, inspectez le jardin avant de démarrer la tondeuse, la débroussailleuse ou autre coupe-bordure. Faites de même lorsque vous prévoyez de brûler un tas de feuilles mortes ou de bois en automne.
- Si vous souhaitez attirer et accueillir les hérissons au jardin, vous pouvez leur fournir un/des abri-s notamment en laissant un tas de bûches ou de feuilles ; en préservant des haies loin du passage des tondeuses ou encore en leur construisant un abri adapté qui leur sera utile aussi bien à la bonne saison que durant leur hibernation. Un/des point-s d'eau et quelques croquettes, de préférence au poulet, pour chats (jamais de pain ou de lait !) seront également fort appréciés ! Ils vous remercieront en dévorant les limaces et autres indésirables du jardin.

Vous avez trouvé un hérisson ou un petit animal sauvage blessé ?

Pour rappel, un animal sauvage ne peut en aucun cas être détenu par un particulier. Contactez un CREAVES (centre de revalidation) au plus vite, les bénévoles vous informeront sur la procédure à suivre.

Procédure à suivre en cas de hérisson mutilé :

- www.sosherisson.be.
- Liste des CREAVES en Wallonie : <https://protectiondesoiseaux.be/index.php/les-centres-de-revalidation/belgique>.



PNPE

Cet été, on va glaner à Bernissart

Suite aux succès de l'année passée, le Parc naturel va à nouveau organiser des glanages, en collaboration avec les producteurs.

Mais c'est quoi un glanage ?

Cela consiste à ramasser les pommes de terre ou les légumes que l'agriculteur n'a pas pu récolter dans son champ. Il s'agit d'une opportunité de récolter ses légumes gratuitement, à deux pas de chez soi et d'éviter le gaspillage alimentaire.

C'est également l'occasion de re-découvrir un métier en faisant connaissance avec le producteur du coin.

Tenez-vous au courant des glanages en vous inscrivant à la mailing-list via le formulaire sur www.plainesdelescaut.be (onglet « projets » puis glanage).

PS : Pas besoin de vous réinscrire si vous l'aviez déjà fait l'année passée.



En 2021, ça bouge à l'Escale forestière – Bon-Secours

À l'Escale forestière, les saisons sont rythmées par des activités nature pour le plaisir des plus petits comme des plus grands :

- Du 15/02 au 7/11, laissez-vous tenter par la visite du parcours insolite Les bébés animaux, un parcours de 18 énigmes intrigantes et d'activités ludiques pour en apprendre un peu plus sur la naissance, les stratégies et la vie en famille de quelques bébés animaux d'ici et d'ailleurs. (Droit d'entrée habituel à l'Escale forestière).
- Chaque premier mercredi d'avril à décembre, de 14h à 17h, participez aux Mercredis de la débrouille, des ateliers intergénérationnels (de 6 à 96 ans), utiles et ludiques : il y en aura pour tous les goûts : musique verte, cuisine sauvage, nœuds et ponts de singe, yoga en forêt, fabrication de cerfs-volants, gîtes à chauves-souris, hôtels à insectes, découverte des champignons et tressages pour Noël ! (Sur inscription)

- Laissez-vous guider au fil des saisons lors de visites guidées « La forêt de Bon-Secours au fil des saisons (04/07, 19/09, 07/11, sur inscription)
- Inscrivez votre petit curieux de nature aux stages d'été à la Maison du Parc naturel (La forêt, contes d'ici et d'ailleurs : du 05 au 09/07 pour les 7-10 ans. À l'abordage ! Du 26 au 30/07 pour les 8-12 ans et Les musiciens de la forêt du 16 au 20/08 pour les 4-6 ans)
- Save the date (3^e WE d'octobre) : chaque année, le WE du Bois fait escale à Bon-Secours ! Programme complet disponible à la mi-septembre.
- Le 26 novembre : initiez-vous à la vannerie buissonnière et fabriquez votre mangeoire pour oiseaux. (+ 16 ans, sur inscription).

Agriculteur ? Valorisez vos terres en bord de cours d'eau grâce à la plantation d'un cordon rivulaire.

Dès octobre 2021, le maintien d'un couvert végétal permanent sera obligatoire sur 6m en bordure de cours d'eau. Planter des arbres et arbustes en bord de cours d'eau est donc une solution idéale pour combiner les objectifs agricoles et environnementaux. Les avantages sont multiples : stabilisation des berges, bois de chauffage ou fourrage, biodiversité ...

Pour encourager ces plantations, plusieurs aides financières sont disponibles dont la MAEC rivulaire visant à protéger les cours d'eau.



Plus d'infos : Kathleen Mercken de Natagriwal, kmercken@natagriwal.be ou au 0493/93.44.60.

Maison du Parc naturel
Rue des Sapins 31, 7603 Péruwelz
069/77.98.10
accueil@pnpe.be

Ambassadeurs de la propreté

Vous avez envie d'agir pour une commune et une Wallonie plus propres ? Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école, rejoignez le réseau des ambassadeurs de la propreté !



18 équipes à Bernissart effectuent régulièrement des ramassages de déchets. Quelle formidable action citoyenne ! Nous les remercions chaleureusement pour le travail accompli et pour leur contribution dans ce difficile défi de maintenir un cadre de vie propre et agréable.

Les ambassadeurs de la propreté parrainent une rue ou un quartier et s'engagent à les maintenir propres. Voilà un acte concret, qui montre l'exemple et prouve qu'il appartient à chacun d'entre nous de respecter l'espace dans lequel nous vivons.

Seuls ou en groupe, les ambassadeurs adaptent librement la fréquence de leurs ramassages en fonction de la quantité de déchets constatés. Une fois inscrits et la zone de ramassage déterminée, ils reçoivent gratuitement du matériel afin de passer à l'action : un gilet fluo, une paire de gants, un brassard, des sacs poubelles (blancs transparents pour le tout-venant et bleus pour les PMC), une pince de ramassage ainsi qu'un guide pratique.

Lors de l'inscription, les ambassadeurs sont invités à signer une charte par laquelle ils s'engagent à agir en tant que citoyens responsables et à respecter quelques règles simples et de bon sens.

Vous souhaitez y participer ?

Le service Environnement se tient à votre disposition pour tout renseignement : 069/59.00.64.

À consulter également le site www.bewapp.be.

Énergies renouvelables Nouvelles dates

Débattons ensemble de leur potentiel à Bernissart !

Dans le cadre du plan d'Actions Énergie/Climat, nous souhaitons mettre en débat la question du développement renouvelable opportun à Bernissart : éolien, photovoltaïque, biomasse.

L'APERe présentera les enjeux liés à la thématique du renouvelable sur le territoire et le lien avec l'engagement de Bernissart de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 (par rapport à 2006).

Des scénarios filière par filière seront développés en sous-groupes et débattus ensemble, pour aboutir à une note de recommandations qui sera intégrée dans la suite de la concrétisation du plan d'Actions Énergie/Climat.

Vous êtes invité.e à participer à deux ateliers à la Maison rurale de Blaton :

- le jeudi 16/09 de 19h30 à 21h30 ;
- le jeudi 30/09 de 19h30 à 21h30.

Il est demandé de s'engager à participer aux 2 ateliers. Tous les citoyens intéressés sont bienvenus, aucun niveau technique n'est requis pour participer.



Si les mesures sanitaires nous empêchent de nous réunir, les ateliers seront reportés à une date ultérieure.

Si vous n'avez pas l'occasion d'être présent.e mais que le sujet vous intéresse, contactez-nous pour être tenu.e au courant (maud.wattiez@bernissart.be).

Une organisation de l'APERe, en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie.

Cours d'eau

Quand les cours d'eau retrouvent leurs noms

Nos rivières et ruisseaux méritent une attention de tous les jours, mais il faut d'abord les sortir de l'anonymat. C'est pourquoi les quatorze contrats de rivière de Wallonie participent à leur donner et/ou redonner un nom, parce qu'on protège mieux ce que l'on connaît.



La commune de Bernissart est partenaire depuis de nombreuses années du Contrat Rivière Escaut-Lys et elle a rejoint le Contrat Rivière Haine dans le cadre du Programme d'actions 2020-2022.

Dans le cadre de cette nouvelle collaboration, des panneaux signalant les cours d'eau de l'entité sur le sous-bassin de la Haine ont été placés récemment par les ouvriers communaux. Ouvrez l'œil pour les découvrir !

Bernissart, Harchies, Pommeroeul et Ville-Pommeroeul sont désormais ponctués de treize panneaux nommant les cours d'eau dont le Grand Courant, le Courant des Quinze Parts, le ruisseau de la Plaine, le ruisseau des Bouloirs, ...

Ce n'est qu'une des actions portées par la commune de Bernissart pour cette triennale, mais c'est une action qui participe grandement aux missions du Contrat Rivière Haine : protéger, restaurer et valoriser nos cours d'eau. Bernissart pérennisera ce projet dans les années à venir avec le soutien des deux Contrats Rivière.

Mobilité

Chaque année, la Wallonie propose au grand public de se mobiliser du 16 au 22 septembre, lors de la **Semaine européenne de la Mobilité**.

L'objectif est de démontrer les avantages des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle comme la marche, le vélo, le covoiturage et les transports en commun.

Il est effectivement plus important d'agir en faveur d'une mobilité plus efficace, plus respectueuse de notre cadre de vie et qui s'inscrive dans le développement durable.

À Bernissart, nous profiterons de l'occasion pour mettre à l'honneur quelques parcours pédestres et cyclistes.

Rendez-vous sur www.bernissart.be pour les découvrir et les télécharger !

Infos

Service Mobilité
069/59.00.28

CRIE

Formations

Le 4 septembre : formation «Araignées»

Les araignées suscitent beaucoup de craintes voire de phobies... Pourtant, si l'on se penche un tant soit peu sur elles, nous pouvons découvrir un monde merveilleux et passionnant.

9h à 16h30 - Rdv au CRIE d'Harchies.

40 € - Adultes uniquement.

Le samedi 11 septembre - Feu et cuisine sauvage

Une après-midi dehors pour apprendre quelques techniques d'allumage de feu pour ensuite cuisiner dessus et avec les plantes autour de nous. Simplicité, respect et convivialité au menu !

14h à 18h30 au CRIE.

Adultes uniquement.

Chaussures de marche, vêtements adaptés à la météo.

10 € Adultes/ 6 € pour les membres de Natagora, 10/18 ans et plus de 65 ans.

Réservation : mail à crie.harchies@natagora.be.

Infos

CRIE d'Harchies
069/58.11.78
crie.harchies@natagora.be

Centre **Omnisports** du Préau



La piscine est ouverte depuis le mercredi 9 juin

Réservations selon les créneaux horaires suivants :

Le mercredi : 12h-13h, 13h15-14h15, 14h30-15h30, 15h45-16h45, 17h-18h, 18h15-19h15.

Le vendredi : 12h-13h, 13h15-14h15, 14h30-15h30, 16h-17h, 17h15-18h15, 18h30-19h45.

Le samedi : 14h-15h, 15h15-16h15, 16h30-17h30, 17h45-18h45.

Le dimanche : 9h-10h, 10h15-11h15, 11h30-12h30.

La réservation se fait par téléphone au **069/56.11.29**.

Conditions :

- Arrivée au plus tôt 10 minutes avant l'heure de rendez-vous afin de ne pas croiser les personnes de l'heure précédente.
- Port du masque obligatoire pour les personnes de plus de 12 ans (dès l'entrée dans le bâtiment jusqu'à la remise de votre panier au personnel gérant le vestiaire et dès la récupération de votre panier jusqu'à la sortie du bâtiment).

- Désinfection des mains obligatoire à l'entrée.
- Douche obligatoire.
- Pas de location ni de mise à disposition de matériel mais possibilité d'achat.
- Prévoir bouée ou brassards pour les jeunes enfants.
- La cafétéria reste fermée.
- Pas de bancontact disponible.
- Aucun public n'est admis aux alentours des bassins ni au balcon !
- Respectez le fléchage ainsi que la distanciation sociale.
- Merci de ne pas venir si vous présentez des symptômes tels que toux, fièvre, maux de tête.

Bon retour à la piscine !

Infos

Centre Omnisports
Réservations - 069/56.11.29

Cours de **musique** et de **théâtre**

À partir du 8 octobre, l'asbl Amadeus dispensera des cours de musique et de théâtre au local des 3 canaux, situé sur la Place de Blaton, n°6.

Six ateliers seront organisés : flûte traversière, guitare, percussion, piano, trompette et théâtre. La location d'instruments est possible.

Infos

Inscriptions :
0497/48.78.18 - 0468/36.12.13
amadeus.asbl@hotmail.com



La Wapi à vélo, Carte points-nœuds vélo

Nouvelle carte La Wallonie picarde à vélo

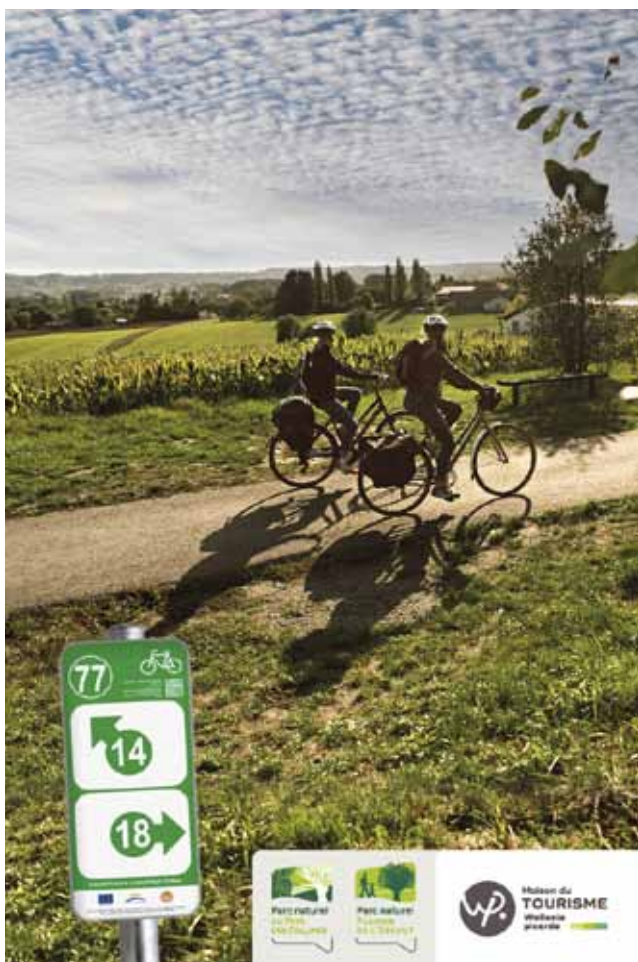
Le réseau vélo points-nœuds de la Wallonie picarde s'est refait une beauté !

Découvrez ou re-découvrez les 1600 km de réseau vélo points-nœuds de la Wallonie picarde.

Complètement mis à jour, le réseau vous propose de vivre de meilleures expériences à vélo avec des routes plus sécurisées, des paysages plus attractifs, de nouveaux RAVeLs et de nouvelles connexions entre les communes et avec les réseaux limitrophes.

Dès le printemps, la Wallonie picarde vous accueille pour de nouvelles balades à l'infini à travers ses deux parcs naturels et ses cités de caractère...

Carte points-nœuds de la Wallonie picarde à vélo en vente à l'Office du tourisme de Bernissart (7 €).



Infos

Office du tourisme
Rue Lotard 14 - 7320 Bernissart
069/76.66.13

Découvertes en Wallonie picarde

VISITWAPI Magazine est le magazine d'inspiration de la Maison du Tourisme de la Wallonie picarde. Séduisant, attractif, très visuel, il se veut complémentaire à l'offre exhaustive compilée sur le site Visitwapi.be tout en intégrant parfaitement la richesse de la Wallonie picarde.

Plus particulièrement, ce nouveau numéro dévoile des personnalités bien trempées, des saveurs et des adresses insolites ou encore des portraits d'ambassadeurs de la Wapi prêts à vous accueillir les bras ouverts dans leurs sites et musées.

Au sommaire : idées balades, rencontres et interviews, bons plans et inspirations pour s'évader tout près de chez vous... Le magazine regorge de belles histoires et d'invitations à la détente.

En plus, procurez-vous la Carte Attractions & loisirs qui présente plus de 30 sites à découvrir en Wallonie picarde.

Magazine et carte gratuites disponibles à l'Office du tourisme de Bernissart.



Infos

Office du tourisme
Rue Lotard 14 - 7320 Bernissart
069/76.66.13

Musée de l'iguanodon

Enquête policière



Un meurtre a eu lieu au Musée de l'iguanodon. Qui a tué la conservatrice ?

Tel un enquêteur, déchiffrez les indices, trouvez le tueur, l'arme du crime et le mobile.

Muni de votre mallette de détective, analysez chacune des pièces du musée et remplissez le rapport de police.

À vous de jouer !

Durée : 45 min.

Prix : 6.50 € (en supplément de l'entrée au musée).

Exposition «La diversité géologique de la Province du Hainaut»

Venez découvrir l'histoire de la Province du Hainaut depuis 540 millions d'années à nos jours.

En remontant du Sud de la Province jusqu'au Pays des collines, vous y découvrirez les différentes roches qui façonnent notre paysage, les fossiles et les minéraux qu'elles contiennent.

Les schistes, les calcaires durs, les marbres, la craie, le charbon, les argiles et les sables : tous ces matériaux qui ont contribué à l'économie de la province depuis plusieurs siècles vous deviendront familiers.

L'exposition aborde également les phénomènes karstiques ainsi que le potentiel géothermique du sous-sol.

Une série de 26 panneaux didactiques agrémentés de 15 vitrines vous permettront de mieux découvrir cette thématique.

Exposition visible du 1^{er} juin 2021 au 31 août 2022.

Prix : à partir de 3 € (comprenant l'accès au musée) gratuit pour les moins de 6 ans

Suivez Salix et aidez Berni à retrouver ses œufs

Salix est un Saule têtard, comme il y en a beaucoup dans le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. À Bernissart, il rencontre Berni, l'iguanodon.

Ce dernier est bien embêté car il ne retrouve plus ses œufs. Sur un circuit de 2 km, aidez-le à les retrouver ! Munis d'un sac et de son petit matériel, vous aurez tout en main pour résoudre des défis, trouver les indices et démasquer le voleur, bref l'occasion de jouer en famille aux détours des ruelles de Bernissart.

Le sac est à acheter (10 €), sans réservation, à l'accueil de l'Office du tourisme de Bernissart de 10h à 18h du mardi au dimanche. La balade se fait en toute autonomie. Durée : 1h.

Retrouvez Salix ailleurs sur le territoire du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut !

D'autres sacs sont disponibles à Taintignies, Calonne et à Bon-Secours.

Un projet du GAL des Plaines de l'Escaut, avec le soutien financier du programme Leader (FEADER) et de la Région wallonne (Commissariat général au tourisme)



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL - L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES

Infos

Musée de l'iguanodon
rue Lotard, 14 - 7320 Bernissart
069/76.66.13

Ça pousse à la bibliothèque !

Depuis 2019 et en partenariat avec « Bernissart en Transition », la bibliothèque de Blaton accueille une grainothèque. Le concept ? Un échange de graines reproductibles en tout genre : fruits, légumes, plantes, aromates... Chacun est libre de déposer ou prendre les semences qu'il souhaite. Une seule condition : il ne peut s'agir de graines hybrides F1 car elles sont stériles ou donnent des plantes qui dégénèrent. La plupart des fruits et légumes, même bio, provenant du marché ou autre, sont souvent issus d'hybrides F1. Des sachets récup' sont à disposition pour les dons.

La grainothèque reste accessible aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.



Balades gourmandes à Blaton

Les associations **Discovery Sports** et **à 10 pieds et pattes** organisent des promenades gourmandes à Blaton afin de vous faire découvrir le village (son église, ses canaux, ses crêtes à cayaux,...) ainsi que des produits venant de petits commerçants de la région. Vous connaissez Blaton comme votre poche ? Pas de soucis, vous êtes quand même les bienvenus ! Les amis à 4 pattes tenus en laisse peuvent également vous accompagner !

Équipés d'un sac à dos, d'un roadbook et d'un plan qui vous seront remis au départ de la promenade, vous vous baladez jusqu'à une zone de pique-nique où vous installez votre plus belle nappe dans l'herbe pour passer un bon moment en famille ou entre amis. Le circuit comprend deux boucles : l'une de 2 km, accessible aux poussettes et PMR, l'autre de 7 km.

Le sac à dos contient du fromage, des charcuteries, une boisson (jus ou bière), une gourmandise sucrée, des gobelets, serviettes, petits bâtonnets, un petit cadeau pour les enfants, des sacs à crottes si vous avez un chien, la nappe de pique-nique n'est pas comprise.

Dates :

- le dimanche 29 août 2021 ;
- d'autres dates seront ouvertes en septembre.

Retrait des sacs à dos et départ des promenades, entre 10h00 et 12h00. L'adresse vous sera envoyée par mail lors de la réservation. Le prix s'élève à 20€ (avec caution pour le sac à dos). Réservation **obligatoire** par mail : a10piedsetpattes@gmail.com ou laurensautelet@gmail.com.

PCDR

2° PCDR de Bernissart : Approbation par le Gouvernement wallon !

Après avoir été défendu devant le Pôle Aménagement du Territoire début février et obtenu un avis favorable, le 2° Programme communal de Développement rural vient d'être approuvé par le Gouvernement wallon en sa séance du 3 juin 2021. Pour rappel, le défi principal est qu'« En 2030, Bernissart s'affirme comme commune verte et fière de son histoire ».

Les 56 projets pourront être mis en place, avec la CLDR et les citoyens qui le souhaitent, dans les 10 ans, et certains seront financés jusqu'à 80% par le Développement rural.

Ce sera notamment le cas pour les 2 premiers projets (Aménagement d'une Maison de Village au KAMARA, et création d'une structure d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts communaux) que la commune sollicitera dans les prochaines semaines.

Pour en savoir plus : www.bernissart.be

Infos

Nathalie Squerens FRW
069/87.10.90
wallonie.picarde@frw.be



Le goupil file, les cocottes tricotent



Dans une autre vie, Charlotte Fontaine était hôteesse de l'air et vivait à cent à l'heure... Aujourd'hui, accompagnée par la structure d'aide à l'auto-crédation d'emploi Avomarc, elle a lancé son atelier de filature de laine locale, éthique et durable.

« Le goupil file, les cocottes tricotent ». Charlotte s'est inspirée de la nature environnante pour baptiser son atelier situé à Harchies, en bordure du vieux canal de Pommeroel. « Filer au rouet, c'est très méditatif et ce cadre champêtre s'y prête à merveille ! ».

Elle a changé de vie ou plutôt retrouvé la slow life à laquelle elle aspirait... Sans emploi suite à la faillite de la compagnie aérienne dans laquelle elle travaillait, elle a cherché à se réorienter professionnellement avant de se rendre compte qu'elle pouvait construire un projet en s'appuyant sur sa passion de toujours : le tricot.

Passion tricot

En escale, Charlotte tricotait et inculquait aux collègues les rudiments de cette technique. « À un moment donné, pour être davantage en adéquation avec mes valeurs, j'ai souhaité utiliser une laine produite éthiquement, à la fois respectueuse de conditions de travail dignes pour les employés mais aussi de l'environnement et du bien-être animal. Le constat a été que ce n'était pas si simple à dénicher ! ».

C'est le point de départ du projet de Charlotte qui profite du premier confinement pour faire ses premiers essais. Elle récolte des toisons de moutons dans le village, elle les trie, les lave, les brosse et commence à filer la laine sur rouet, tout cela de façon autodidacte grâce à des ressources trouvées sur internet. « Dans les pays anglo-saxons, en Nouvelle-Zélande notamment, filer la laine est un hobby très répandu au même titre que le tricot. Il y a une vraie tradition

et une attention toute particulière pour ces gestes anciens. Se documenter et se former n'a donc pas été du tout insurmontable. J'ai également trouvé conseil en Belgique, auprès du « Réseau des filandières de Wallonie ».

Une laine écoresponsable

Pour son atelier, comme elle ne souhaitait pas travailler une laine issue de moutons d'élevage, Charlotte a récupéré une quarantaine de toisons auprès des refuges *Animaux en péril* et *Au bonheur animal*, à Ville-Pommeroel. « Le processus est écoresponsable de bout en bout, y compris la teinture que je réalise à partir de plantes ou de déchets végétaux, comme des pelures d'oignons ». La laine entièrement filée à la main se présente sous la forme d'écheveaux, plutôt qu'en pelotes, de façon à ce que la fibre garde toute son élasticité.

Accompagnée dans son aventure entrepreneuriale par Avomarc, Charlotte a dix-huit mois pour tester grandeur nature son activité. Elle compte proposer sa laine et des produits finis, du petit matériel de tricot et de filage, mais aussi fabriquer de la laine à la demande pour les tricoteuses les plus averties ou pour des créations plus spécifiques. Un autre volet consiste à faire découvrir le travail de la laine et le filage, à travers des formations ou des animations pour enfants. Le programme des prochaines activités est à découvrir sur la page Facebook « Le goupil file, les cocottes tricotent ». L'atelier est accessible le mercredi de 10 h à 18 h et également sur rendez-vous.

Infos

Le goupil file, les cocottes tricotent
Rue Buissonnet, 71 - 7321 Harchies
legoupilfile@gmail.com
0496/49.25.85

Patrimoine

15 août

La messe de l'Assomption sera célébrée à 15h, en l'église Notre-Dame de Pommeroeul.

Il sera possible de vénérer Notre-Dame, pendant l'office et selon le protocole sanitaire en vigueur à ce moment-là.

Infos : Maria Testa : 0498/51.55.92.



Dons de sang

Jeudi 15 juillet

Ville-Pommeroeul, au foyer paroissial, de 16h30 à 18h30.

Lundi 6 septembre

Harchies, à l'école Saint-François (entrée par la rue Saint-Roch), de 16h30 à 18h30.

Mercredi 8 septembre

Blaton, à l'école libre, de 16h à 18h30.

Infos :

A. Criquelière (pour Ville-Pommeroeul) : 065/62.11.69.

JL Delattre (pour Blaton, Harchies et Bernissart) : 069/57.94.81.

Loisirs

Amicale seniors Blaton

Jeux de société, repas sur inscription et animation musicale

Les jeudis 8 juillet, 19 août et 9 septembre, sous réserve des conditions sanitaires.

Infos pour la salle et réservation :

Michèle Menu : 0474/43.55.59.

Musée de la Mine

Installé sur le site du charbonnage d'Harchies, le musée met en évidence le riche passé minier de la commune. Le guide Jeannot Duquesnoy, ancien mineur, vous fera partager sa passion. Ouvert jusqu'au 30 septembre (samedi et dimanche de 15 à 19h). Sur réservation. Infos : 069/77.26.80.

Cyclisme

Course cycliste pour jeunes

Dimanche 12 septembre.

Minimes de 7 à 11 ans et aspirants de 12 à 14 ans.

Inscriptions dès 11h au local : Café Royal Vélo Club Pommeroeul. Circuit dans le centre du village. Courses inscrites au Challenge Claudy Criquelion.

Une organisation du Royal Vélo Club Albatros Pommeroeul.

Environnement

Conférences du Cercle horticole « Le Réveil »

Activités suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les membres seront avertis de la reprise.

Infos : Rose-Marie Willemart :

0472/73.59.47.

Visites régulières des marais d'Harchies

Le 1^{er} samedi du mois à 9h et le 3^e samedi à 13h30.

Accompagnés d'un guide, venez découvrir les richesses de ce site extraordinaire que sont les marais d'Harchies. (Min. 3h de visite). RDV dans la cour du CRIE 5 € Adultes - 3 € pour les membres de Natagora, 10/18 ans et plus de 65 ans Adultes et enfants à partir de 10 ans.

Réservation :

par mail à crie.harchies@natagora.be.

Dernière minute

À Bernissart : Une délégation d'Antoing au quartier du Préau.

L'expérience de verdissement du quartier du Préau avec dernière en date l'installation de bacs potagers a suscité l'intérêt d'une autre commune en développement rural. En effet, le 9 juin dernier une délégation d'Antoing qui envisagerait ce type de projet s'est rendue sur place. S'en sont suivis des échanges constructifs avec tous les partenaires actifs sur le site et une communication positive sur le quartier à travers les enfants, adultes et animatrice du Parc naturel de Plaines de l'Escaut en pleine action.



Administration

SFP Pensions

La permanence se déroulant le 3^e mardi du mois, de 9 à 11h30, à l'ancienne maison communale de Blaton, est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Le service reste cependant ouvert via mypension.be et le numéro gratuit 1765.

Pour publier vos articles dans le bulletin communal

Les associations peuvent nous faire parvenir pour **le 16 août** leurs informations à faire paraître concernant les mois d'octobre, novembre et décembre 2021. Un formulaire en ligne est accessible sur le site www.bernissart.be dans la rubrique « Berni Infos ». Ces informations seront également dans l'agenda en ligne, sur le site internet communal.

Erratum

Dans le Berni Infos n°178, une erreur a été commise dans le numéro de téléphone de l'association « Berni Forge ». Voici le numéro correct : **0475/34.44.53**.

Flash-back



Remise du Mérite sportif 2019 à Line Maroil



Nouvelle plaine de jeux à Ville-Pommeroeul



Réunion du conseil des aînés



Réunion du conseil des jeunes



Nuit du musée de l'iguanodon



Quartier du Préau (Projet « Plateforme Pauvreté » avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté)

CONTACTS UTILES

Administration Communale

Population :069/64.65.21-22
Etat-civil :069/64.65.24
Finances :069/64.65.30
Titres services :069/81.10.14-15

Centre Administratif du Préau (CAP)

Accueil :069/59.00.60
Secrétariat communal :069/59.00.61-71
Secrétariat Bourgmestre :069/59.00.62
Travaux et urbanisme :069/59.00.25-65
Cimetières et
éclairage public défectueux :069/59.00.26
Environnement-Logement :069/59.00.64-74

Bibliothèque

Blaton :069/76.60.78

Agence locale de l'Emploi

ALE :069/58.01.42

Maison de l'Emploi

MDE :069/67.29.99

Centre omnisports du Préau

COP :069/56.11.29

Agence de développement local

ADL :069/59.05.60

Centre public d'Action sociale

CPAS :069/59.06.60

Zone de police Bernissart-Péruwelz

Bernissart :069/59.02.10

Péruwelz :069/77.20.57



acteur de
l'eurométropole
lille Kortrijk tournai



Imprimé avec des encres végétales
sans cobalt

Bernissart
La cité des iguanodons